

4 EDOUARD VII, A. 1904

ci-après spécifiée, savoir : 46,400 exemplaires aux membres du Parlement, 3,000 exemplaires au département du Revenu de l'Intérieur, pour distribution, 400 exemplaires pour l'usage du témoin, le professeur Maclellan, et 200 pour l'usage du comité.

4. Que 20,000 exemplaires du témoignage rendu devant le comité au cours de la présente session par M. A. P. Stevenson, Nelson, Manitoba, soient imprimés sans délai sous forme de brochure en la proportion ordinaire en français et en anglais, comme feuilles volantes du rapport final du comité, et qu'ils soient distribués comme suit : 19,800 aux membres du Parlement; 100 exemplaires au témoin, et 100 pour l'usage du comité.

5. Que 50,000 exemplaires de chacun des actes concernant l'Acte des grains et l'Acte de l'inspection des grains soient imprimés sous forme de brochure en la proportion ordinaire en français et en anglais, et distribués aux membres du Parlement (moins 200 exemplaires pour l'usage du comité), pour distribution aux fermiers du Canada.

6. Que 1,000 exemplaires du témoignage rendu sur l'immigration et la colonisation devant le comité pendant la présente session, soient imprimés sous forme de brochure, en la proportion ordinaire en français et en anglais, pour distribution par le bureau d'immigration.

7. Votre comité recommande que chacun des témoignages ci-dessus mentionnés forme partie de son rapport final.

JAMES DOUGLAS,

*Président.*

CHAMBRE DES COMMUNES, le 28 juillet 1904.